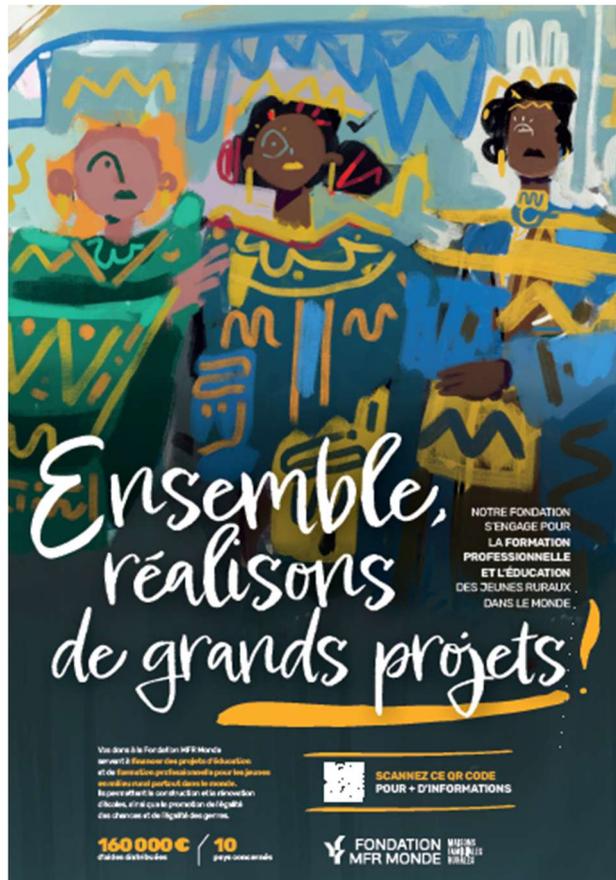


RAPPORT ANNUEL 2023-2024



**TOUS SOLIDAIRES
AVEC LES MFR**

FONDATION MFR MONDE

01 JUILLET 2023 / 31 AOÛT 2024

INTRODUCTION

1987

Idée émise au 50ème anniversaire des MFR

1996

Décret de reconnaissance FRUP

2026

30^{ème} anniversaire de la Fondation

Reconnue d'utilité publique par décret du 31 janvier 1996, la Fondation des Maisons familiales rurales (MFR) dans le monde s'engage depuis 28 ans dans les pays en développement à cofinancer la création et le fonctionnement de centres de formation organisés selon les principes des MFR.

Son objectif est de soutenir des projets qui favorisent un développement durable,

économique, social et humain des territoires grâce à l'éducation et à la formation des jeunes et des adultes, femmes et hommes, qui vivent dans des milieux relativement exclus et éloignés du développement, principalement ruraux. Notre ambition est de leur permettre d'acquérir une solide formation de base et professionnelle afin qu'ils soient demain des acteurs dynamiques de leur environnement : avoir un métier, un revenu décent, un avenir meilleur et être des citoyens responsables et engagés.

La Fondation apporte son soutien lors de la création des associations locales. Elle cofinance des actions qui améliorent les infrastructures liées aux internats, salles de cours, restauration... Elle peut également intervenir dans le cadre de la

formation des équipes pédagogiques ou des administrateurs bénévoles ou à la création d'outils de formation. Enfin elle accompagne les Unions MFR dans leur installation et dans leurs recherches de financements afin que celles-ci puissent gagner en autonomie.

D'une manière générale elle oriente ses aides, selon ses valeurs, pour soutenir la formation professionnelle par alternance dans des structures qui se réclament du mouvement des MFR. Elle a aussi l'ambition d'élargir progressivement ses activités, en fonction de ses ressources, au soutien

Une Fondation reconnue d'utilité publique (FRUP) est un organisme de mécénat, c'est-à-dire un organisme qui peut bénéficier de financement de la part de tiers. Une FRUP a pour objet de mettre à disposition un patrimoine au service d'une cause d'intérêt général. Elle est créée par décret en Conseil d'État, après instruction par les services du ministère de l'Intérieur.

Les revenus de la dotation doivent permettre d'assurer le financement de l'objet social de la fondation. Il existe 655 FRUP en France.

de projets éducatifs innovants réalisés dans les MFR de France.

Consciente des impératifs de transparence des ONG, la Fondation s'est engagée dans une démarche qualité qui a abouti à l'obtention d'un Label délivré par l'Institut pour le Développement de l'Éthique et l'Action pour la Solidarité (IDEAS), renouvelé en 2021. Ce label témoigne du sérieux et de la gestion désintéressée de la Fondation. Pour aller plus loin dans ce sens, elle met en œuvre de nouvelles pratiques en termes de pilotage des

La Fondation des MFR dans le monde est une fondation distributive.

Les fondations distributives se consacrent au financement et à l'accompagnement de projets qui leur sont extérieurs : distribution de subventions à des associations et de bourses ou prix.

Elles peuvent financer tant la mise en œuvre de projets que la montée en compétences d'organisations sur leur champ d'intervention. Leurs ressources sont quasi-exclusivement privées.

aides.

L'action de la Fondation repose sur la mobilisation du réseau MFR en France à tous ses échelons : administrateurs, familles, entreprises, fédérations, anciens cadres, anciens élèves et formateurs. Fondée par l'Union Nationale des Maisons Familiales Rurales d'Éducation et d'Orientation (UNMFREO), elle puise sa légitimité dans le fait d'incarner la solidarité entre les MFR en France et dans le monde. L'essentiel de sa collecte repose ainsi sur ce réseau unique et historique.

Principales caractéristiques de l'exercice 2023-2024

Les faits marquants de l'exercice :

- La parution de l'arrêté approuvant les nouveaux statuts de la FRUP.
- L'élection d'un nouveau Conseil d'administration conforme aux nouveaux statuts.
- L'embauche d'un chargé de mission.
- Une nette progression de l'Actif qui approche les 2,5 millions d'Euros.

Nos réussites :

- Une progression des aides attribuées.
- Une gouvernance renforcée.
- Une meilleure prise de conscience de chaque MFR de sa RSO, matérialisée par la signature d'une convention avec la Fondation.
- Un projet bien avancé avec l'AFD au profit des MFR de Madagascar.

Nos difficultés récurrentes :

- Un nombre insuffisant de donateurs individuels.

Les perspectives de la Fondation pour l'exercice à venir :

- Travail et dépôt d'un dossier au ministère de l'Intérieur en vue de la reconnaissance du statut « Fondation abritante ».
- La signature d'une convention de financement avec l'AFD.
- La poursuite des efforts pour augmenter l'Actif de la Fondation à 3 millions d'Euros.
- Le renouvellement du label qualité.

Exceptionnellement, l'exercice 2023/2024, à la suite d'une décision du Conseil d'administration, porte sur une durée de 14 mois, du 1er juillet 2023 au 31 août 2024. Les prochains exercices commenceront le 1er septembre et se termineront le 31 août.

LA GOUVERNANCE

La vie associative de la Fondation a été marquée par l'aboutissement de deux années de travaux préparatoires, avec de très nombreuses réunions qui ont mobilisé les administrateurs et le Délégué général, pour l'adoption des nouveaux statuts proposés au Conseil d'État. L'arrêté approuvant les modifications apportées au titre et aux statuts de la Fondation a été publié le 20 novembre 2023 par le ministère de l'Intérieur.

Le Conseil d'administration

Il s'est réuni trois fois au cours de l'exercice 2023/2024 : le 14 novembre 2023, le 22 janvier 2024 et le 13 mai 2024. Les principaux sujets abordés ont été les suivants :

- Recomposition du Conseil.
- Campagne de collecte.
- Suivi régulier des comptes financiers.
- Partenariat avec les MFR (convention).
- Décisions sur les aides attribuées.
- Travail sur la communication : Clip vidéo...
- Réflexions sur le nouveau règlement intérieur.
- Accompagnement d'IDEAS.
- Analyse du travail du Comité d'Audit.
- Plan d'actions sur l'augmentation du fonds associatif.
- Nouveau logiciel de gestion des reçus et Base de données.
- Préparation du dossier AFD...

Le Conseil d'administration a fait le choix d'adopter les nouveaux statuts proposés par le Conseil d'État selon le modèle type « **Conseil d'administration et un commissaire du gouvernement** ». Les avantages de l'adoption de ces nouveaux statuts sont :

- Gouvernance adaptée,
- Quorum plus fréquent,
- Membres davantage engagés,
- Déontologie améliorée...

Le Conseil d'administration élu le 22 janvier 2024 est ainsi composé :

Collèges	Nom/Prénom
4 membres du collège des fondateurs	Chantal LARDIERE
	Jean-Louis ICHARD
	Sylvie LE DILLY
	Jean-Marie HEMERAY
4 membres du collège des personnes qualifiées	Christelle BILLARD
	Régine LUBIN
	Florence RACINE
	Miloudi EL KTAIBI
2 membres du collège des partenaires institutionnels	Sophie FONQUERNIE
	Stéphane AUROUSSEAU
2 membres du collège des amis de la Fondation	Xavier MICHELIN
	Henri GERMOND
Commissaire du Gouvernement	Gérard LEMAIRE

Présentation des membres du Conseil d'administration

- **Chantal LARDIERE**, déléguée du président de l'Union nationale des Maisons familiales rurales d'éducation ou d'orientation (UNMFREO), administratrice de l'UNMFREO, présidente de la Commission Éducation de l'Union nationale des associations familiales (UNAF), agricultrice.
- **Jean-Louis ICHARD**, délégué du président de l'Association internationale des Mouvements familiaux de formation rurale (AIMFR), ingénieur en Agriculture, docteur en Sciences Humaines, Sociales et Juridiques, formateur retraité.
- **Sylvie LE DILLY**, au titre des organisations professionnelles agricoles, déléguée du président de GROUPAMA SA, présidente de la Fondation Groupama, membre du Conseil d'administration de Groupama, agricultrice.
- **Jean-Marie HEMERAY**, ancien président de la Fondation des MFR dans le monde, ancien président de l'Association nationale de formation et de recherche pour l'alternance, ancien maître de stage, horticulteur retraité.
- **Christelle BILLARD**, directrice départementale des Maisons familiales rurales d'Ile et Villaine, ancienne chargée de mission en Afrique, experte en coopération internationale et dans l'éducation au monde et aux autres.
- **Florence RACINE**, retraitée du ministère de l'Intérieur, Bureau des Fondations, juriste.
- **Régine LUBIN**, ancienne présidente de la commission internationale des MFR de Normandie, spécialiste de Madagascar, ancien parent d'élève de MFR.
- **Miloudi EL KTAÏBI**, ancien parent d'élève, directeur de l'Union nationale des associations Maisons familiales rurales du Maroc, philosophe, écrivain.
- **Sophie FONQUERNIE**, présidente de l'association Agriculteurs français et développement international (AFDI), ancienne vice-présidente chargée de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté.
- **Stéphane AUROUSSEAU**, président de l'Institut de formation des cadres paysans (IFOCAP), membre du Bureau de la FNSEA, agriculteur-éleveur.
- **Xavier MICHELIN**, ancien président de l'Union nationale des Maisons familiales rurales (UNMFREO), viticulteur-exploitant dans l'Aude.
- **Henri GERMOND**, ancien directeur de Maison familiale rurale Le Cèdre (Angers).

Le Bureau

Le Bureau de la Fondation élu le 22 janvier 2024 est ainsi constitué :

Présidente : Chantal LARDIERE, collègue des Fondateurs

Vice-Président : Xavier MICHELIN, collègue des Amis de la Fondation

Trésorière : Sylvie LE DILLY, collègue des Fondateurs

Secrétaire Générale : Christelle BILLARD, collègue des personnes qualifiées

Le Bureau s'est réuni plusieurs fois, en visioconférence ou en présentiel, pour travailler différents sujets et l'augmentation de l'Actif en particulier.

Taux de participation au Conseil d'administration

Dates	07/09/22	16/12/22	20/03/23	07/04/23	13/06/23	14/11/24	22/01/24	13/05/24
Taux	83%	58%	75%	75%	83%	58%	100%	83%

Ratio femme/homme dans le Conseil d'administration : 50 %

Les Commissions

Le Conseil d'administration est épaulé par trois Commissions/Comités :

La Commission Finances est composée de 4 membres et se réunit au moins une fois par an. Elle a pour objet de suivre les évolutions des placements financiers et d'analyser les finances de la Fondation.

Présidence : Sylvie LE DILLY, Trésorière de la Fondation.

Membres : Xavier MICHELIN, administrateur de la Fondation, Chantal LARDIERE, Présidente, Lahcene MESSAHLI, Commissaire aux comptes.

En fonction des besoins : Le Délégué général et le comptable.

Le Comité d'Audit : Eric GELPE, Diplômé de l'Institut d'Études Politiques et du Centre National d'Études Supérieures de Sécurité Sociale (CNESSS), ancien Directeur Général de Gan Assurances, préside le Comité d'Audit. Il est épaulé dans ses fonctions par Brahim CHELIHI, expert en évaluation, ancien directeur de MFR, et Gérard GUYON, Vice-Président du Comité des Amis.

Le comité d'audit a pour mission d'assister le Conseil d'administration dans le contrôle des informations financières et comptables, le contrôle des risques et le respect des procédures internes et le suivi de la réalisation du plan stratégique.

Le Comité des Amis de la Fondation, dont la décision de création a été décidée au printemps 2022, comprend à ce jour une dizaine de personnes physiques, intéressées et impliquées dans la vie de la Fondation.

Le Comité se réunit au minimum une fois par an, en présence de la direction de la Fondation qui en assure l'animation technique et le secrétariat.

Présidence : Xavier MICHELIN

Membres : Henri GERMOND, Jean-Paul BALLUAIS, Marcel LEROUX, Rémy GUILLEUX, Danielle ALPHAND, Gérard GUYON, Monique THOONSEN, Bernard CRÉPEAU, Bernard TRANCHAND, Emmanuel CLERO.

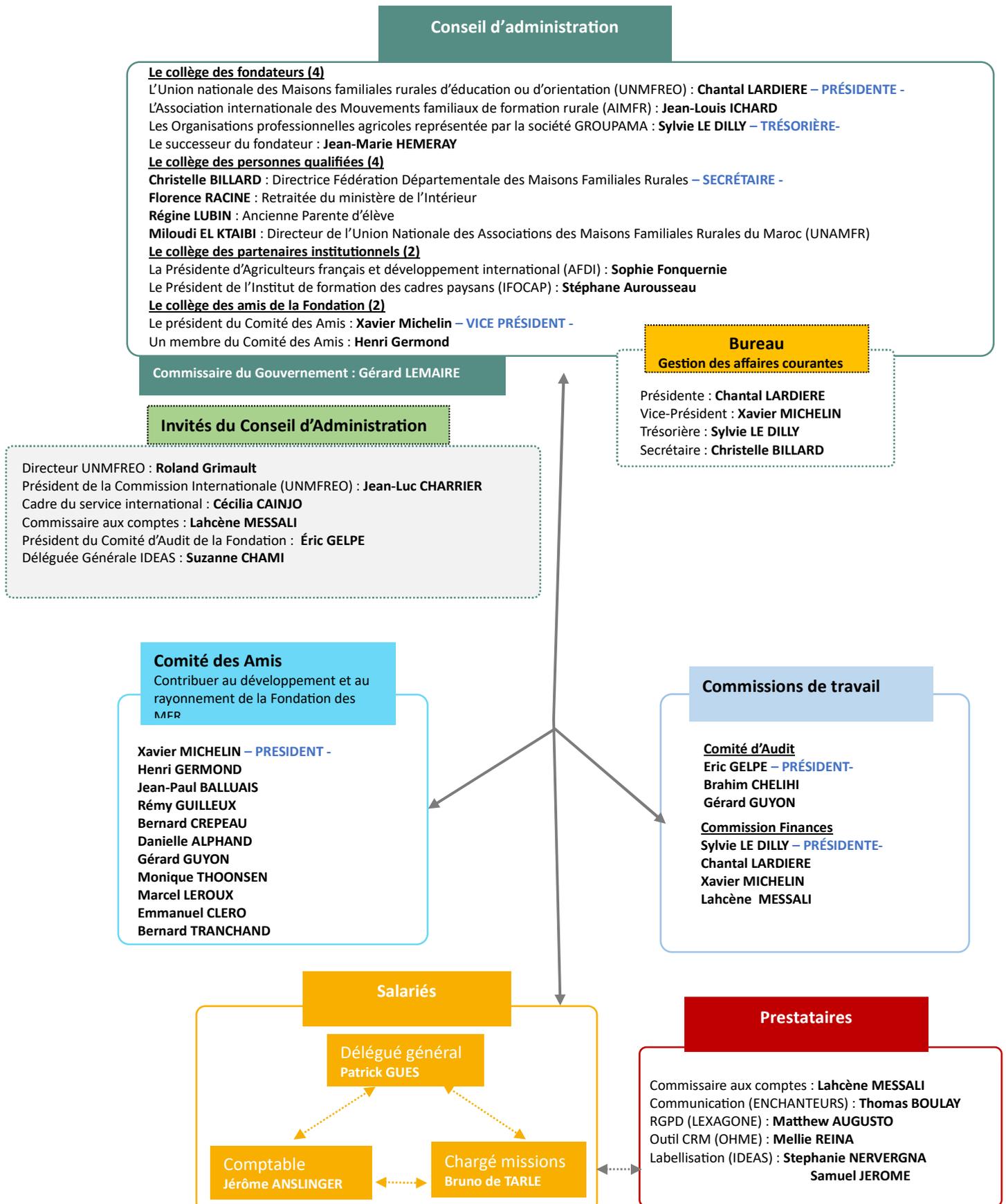


Fonctionnement

Le fonctionnement quotidien de la Fondation est assuré par un Délégué général bénévole, Patrick GUES, et par un chargé de mission, apprenti en Master Management et Commerce international, Bruno de TARLE, qui a été embauché à partir du 1^{er} septembre 2023.

Ils sont aidés dans leur fonction par la mise à disposition d'un comptable, Jérôme ANSLINGER, salarié de l'Union nationale des MFR et par divers prestataires.

Organigramme fonctionnel de la Fondation des MFR dans le Monde



Journée mondiale des MFR

La Journée des MFR dans le Monde organisée par l'Union nationale des MFR a eu lieu le mercredi 22 novembre 2023. Elle a été retransmise en visioconférence. La Fondation est intervenue selon le programme suivant :

- Mot de la Présidente qui a expliqué l'aide de la Fondation dans les situations de crise comme au Mali ou au Burkina Faso.
- Intervention de Julien, directeur Union MFR Togo, en visio : le rôle de la Fondation, ce qu'elle a apporté au Togo, facilité ou non de monter un dossier, rapidité du versement de l'argent...
- Intervention de Bruno de TARLE sur la relance du moteur de recherche solidaire Lilo : présentation rapide du moteur, projet de campagne auprès des formateurs et des élèves en France et dans le monde, prix de la Fondation.
- Projection en avant-première du clip de la Fondation.

Transfert de la Base de données sur la plateforme OHME

Pour des raisons pratiques et fonctionnelles, il a été décidé de transférer la Base de données de PRODON (logiciel canadien) sur la plateforme OHME, société française spécialisée dans le soutien des associations.

Le transfert des données s'est effectué dans de bonnes conditions et aucune donnée n'a été perdue.

Le comptable a pris en main la saisie des paiements et la délivrance des reçus.

Le chargé de mission travaille sur les éditions statistiques et l'organisation des fichiers.

Il reste à faire, progressivement, un nettoyage des fichiers.

La Labellisation

En 2016, la Fondation MFR Monde a obtenu le label de l'Institut de Développement de l'Éthique et de l'Action pour la Solidarité (IDEAS) dont la raison d'être est de « renforcer la qualité et la capacité d'action des organismes sans but lucratif, au service de l'intérêt général ». Elle en a obtenu le renouvellement en 2022, et se prépare à soutenir le renouvellement en 2025. Pour ce faire, la Fondation MFR Monde a pu revoir et mettre à jour l'entièreté de ses bonnes pratiques.

Un certain nombre de documents et de procédures ont été réfléchis et formalisés pour améliorer encore la qualité de la gestion :

- Renouvellement de ses instances de décision,
- Élaboration d'un plan stratégique,
- Cartographie des risques,
- Formalisation et révision des procédures : principalement autour de la gestion des demandes d'aides financières et du traitement des dons...
- Révision de la charte éthique,
- Mise en place de dispositifs de contrôle,
- Révision de la cartographie des parties prenantes.

Des outils ont également été mis en place :

- Tableaux de suivi des projets et des engagements,
- Tableau de bord stratégique permettant de vérifier la bonne exécution du plan stratégique,
- Tableau de suivi de la participation des membres du conseil d'administration, de la Commission des Finances ainsi que du Comité d'Audit,

Avec l'accompagnement de Madame Stéphanie NEVERGNA et Monsieur Samuel JEROME désignés par IDEAS, la Fondation a pu bénéficier de leur expertise. Une dizaine de réunions ont été tenues pour préparer le renouvellement du label. Ce processus de labellisation demande un travail conséquent de la part de la Fondation.

IDEAS soumettra à son Comité label début 2025 la demande de la Fondation. Celui-ci évaluera les bonnes pratiques de 90 indicateurs qui concernent à la fois la gouvernance, le projet associatif, la communication, la gestion financière, les procédures comptables, le plan stratégique, l'évaluation des actions, la mesure d'impact.

Documents associatifs réactualisés

Le Projet de la Fondation

Le projet de la Fondation MFR, au regard des préconisations formulées par IDEAS peut être considéré comme complet dans la forme et dans l'esprit. Il matérialise bien l'originalité de la Fondation et les principes qui l'animent, il est détaillé et concret.

Son préambule a fait l'objet d'ajustements par rapport à sa précédente version.

Une mention spécifique, portant sur la prise en compte des risques géopolitiques qui peuvent affecter le contexte d'action de la Fondation dans certains pays, a été ajoutée à la fin du Projet avant la partie dédiée aux annexes.

La Charte éthique

La relecture s'est opérée en s'appuyant sur la fiche méthodologique élaborée par IDEAS portant sur la Charte éthique/la charte de déontologie.

Selon IDEAS, cette charte est un ensemble de règles de conduite émises par l'association à destination de ses parties prenantes internes (administrateurs, salariés, bénévoles) et de ses parties prenantes externes (donateurs, financeurs, bénéficiaires, partenaires). En premier lieu la charte est rebaptisée « Charte éthique » au lieu de « charte déontologique », dénomination qui semble plus appropriée à la Fondation.

Dans la partie « membres » de la charte, des ajouts sont apportés destinés notamment et principalement à : prévenir les conflits d'intérêt, instaurer un droit d'alerte, mentionner explicitement le rôle du Comité d'Audit et la périodicité de ses réunions.

À destination des parties prenantes, il a été mentionné, d'une part l'obligation de prise de connaissance de cette charte, et d'autre part l'obligation de respect de l'intégrité des personnes.

La partie « Règles éthiques pour la Fondation et les organismes qui sollicitent une aide » est complétée d'un préambule mentionnant l'établissement de conventions avec les partenaires, et faisant état de règles destinées à garantir la bonne utilisation des fonds, et le respect de la volonté des donateurs.

Dans cette partie, sont par ailleurs ajoutés un certain nombre de mentions portant sur le risque de financement du terrorisme, et portant sur le respect de l'environnement.

Un « Questionnaire relatif à l'honorabilité des partenaires étrangers » a été annexé à la Charte.

Plan stratégique

Les échanges du Conseil d'administration ont porté sur la question des indicateurs chiffrés à traiter davantage comme des indicateurs de suivi du déploiement du Plan stratégique que comme des indicateurs de performance. Il s'agit en priorité de faire ressortir un degré d'atteinte des objectifs pour chaque axe stratégique, constat assorti de commentaires explicitant ce degré d'atteinte et intégrant une approche en termes de risques en lien avec ce degré d'atteinte.

La poursuite du Plan stratégique 2021-2025 jusqu'en 2026 a été validée par le conseil d'administration, principalement autour de 4 axes : augmenter l'actif de la Fondation et de son fonds de dotation, créer une fondation pour l'alternance, calibrer les ressources humaines nécessaires, préparer le 30ème anniversaire de la Fondation.

Règlement intérieur

À la suite de l'arrêté du 20 novembre 2023 approuvant les modifications apportées au titre et aux statuts de la fondation reconnue d'utilité publique dite « Fondation des Maisons familiales rurales dans le monde », la Fondation doit adopter un nouveau règlement intérieur.

Un projet de règlement intérieur de 18 pages est soumis au Conseil.

Les administrateurs souhaitent qu'à chaque fois que le mot « directeur » est cité, il soit précisé également « ou délégué général » car l'organisation de la fondation peut varier dans le temps. Il est apporté des précisions sur la convocation au conseil d'administration, au niveau du comité des Amis et du paragraphe sur les ressources humaines.

Le règlement intérieur a été adopté à l'unanimité et envoyé au ministère de l'Intérieur pour avis.



Depuis 2016, la Fondation MFR Monde a reçu le label IDEAS qui atteste de ses bonnes pratiques en matière de gouvernance, gestion financière et suivi de l'efficacité de l'action.

Le label a été renouvelé le 13 décembre 2021.

La Fondation a aussi fait le choix d'adhérer au Centre Français des Fonds et Fondations.



LA COLLECTE

La collecte de la Fondation se fait autour de deux sources essentielles :

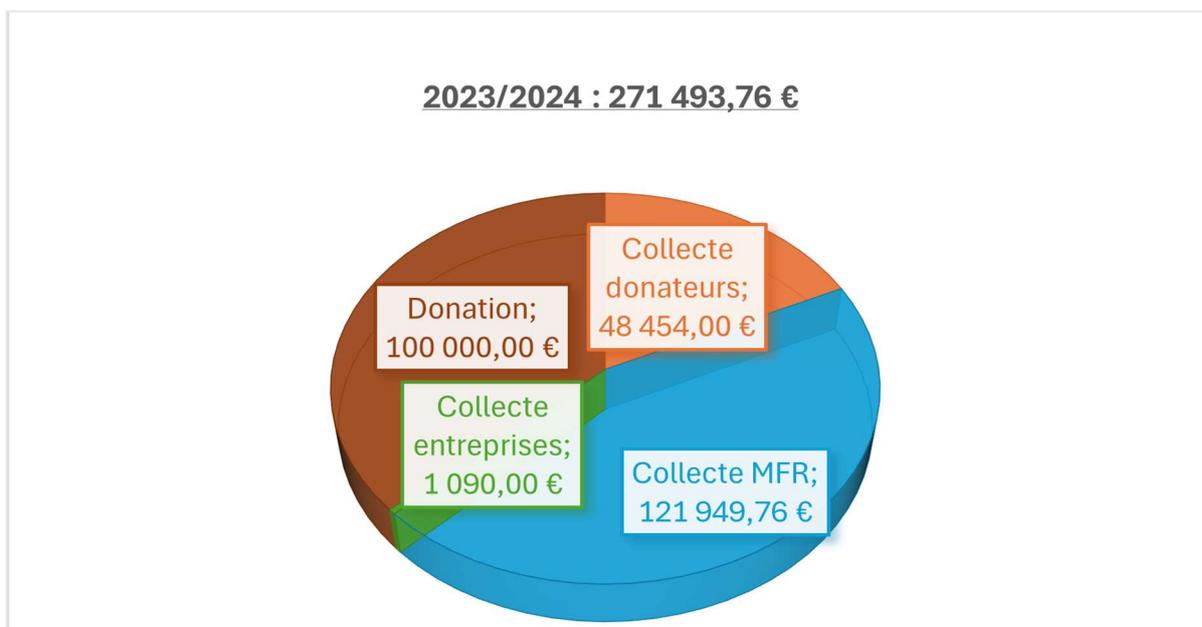
- Les dons des particuliers.
- Le soutien du réseau des MFR.

La collecte en ligne se développe peu à peu (paiement sur le site web).

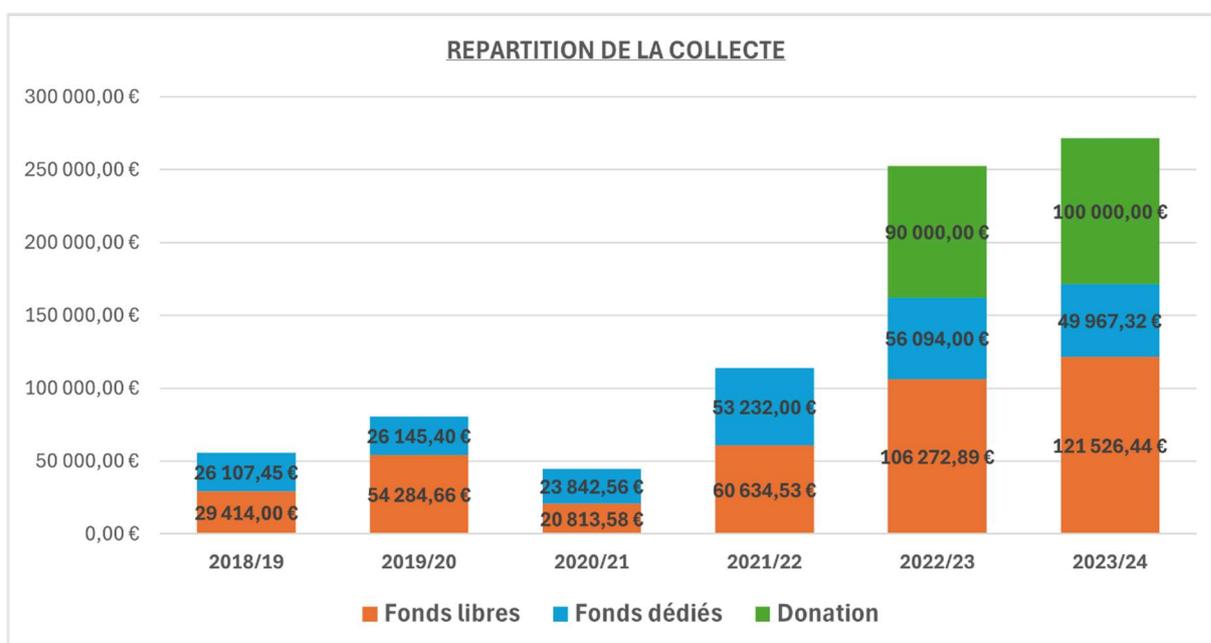
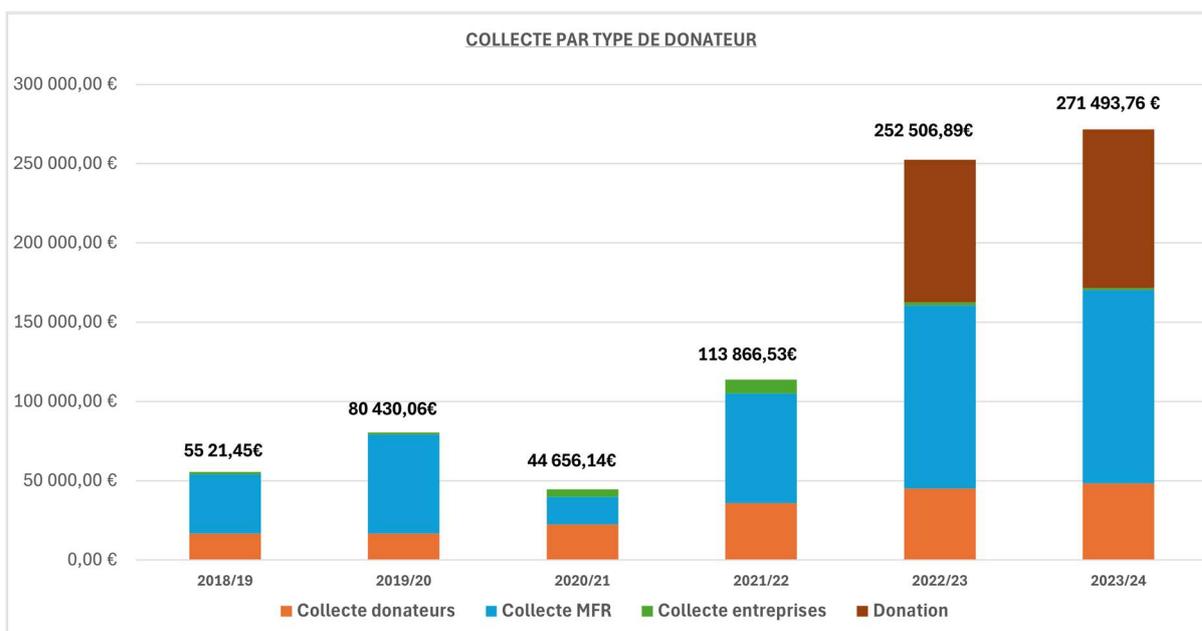
Le mécénat d'entreprise est stable. Remercions LEXAGONE et LES ENCHANTEURS pour leur soutien très actif.

La Fondation a par ailleurs un partenariat avec Lilo, moteur de recherche solidaire, que nous souhaitons davantage valoriser.

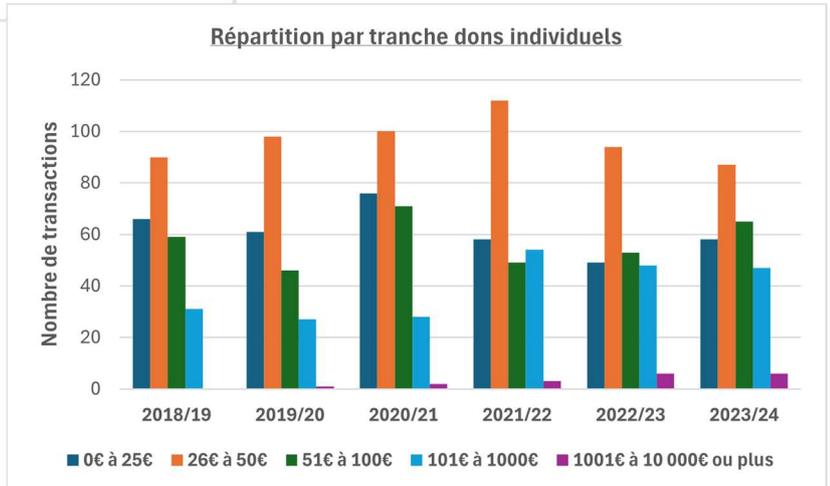
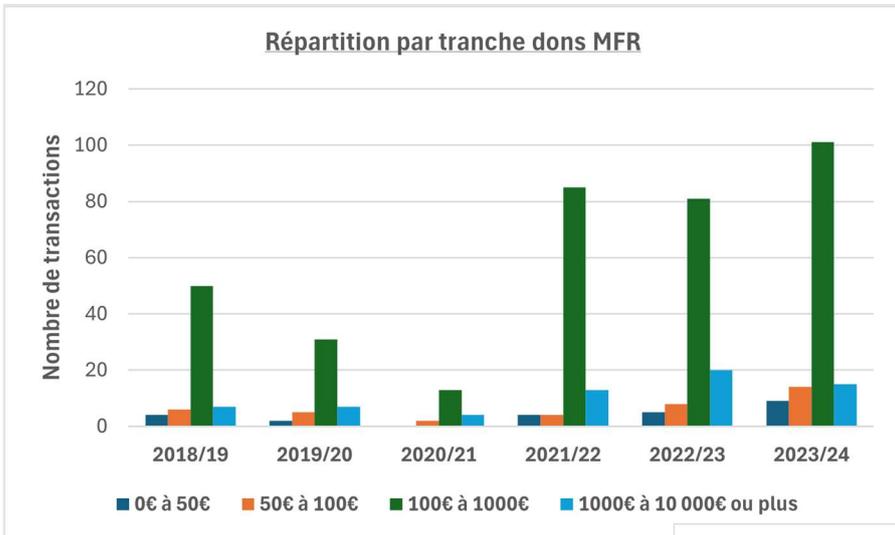
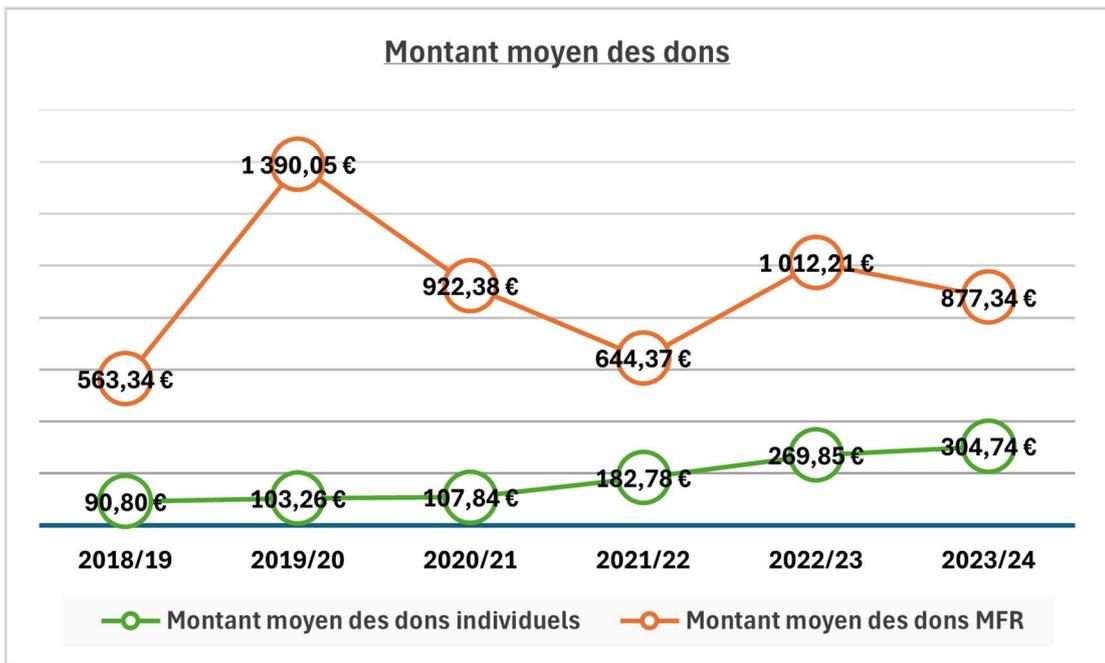
La Fondation MFR Monde a collecté 271 493,76 € en 2023/2024. Cependant, la donation de 100 000 € vient alimenter les fonds propres de la Fondation selon la volonté du donateur. Ainsi, le montant de la collecte disponible s'élève à 171 493,76€.



Le diagramme ci-dessous présente l'évolution de la collecte. On peut remarquer une augmentation importante de la collecte entre 2018 et 2024, si ce n'est l'exercice 2020/2021, très spécifique, impacté par le Covid. La collecte de la Fondation se fait autour de deux sources principales. D'une part, grâce aux dons des particuliers, d'autre part grâce aux dons des Maisons familiales rurales. Dans la continuité de sa campagne de sensibilisation lancée en 2022/2023 sous le thème « Des MFR engagées et Solidaires », **114 MFR** ont signé une convention de partenariat avec la Fondation. En lien avec la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) et le label qualité, chaque MFR de France peut s'engager à soutenir les actions humanitaires de la Fondation. Elle convient, en fonction de son budget, du montant annuel de son apport financier.



Par ailleurs, cette évolution de la collecte impacte la répartition des fonds libres et des fonds dédiés. En effet, les fonds libres représentent environ **2/3** de la collecte tandis que les fonds dédiés **1/3** sur les deux derniers exercices comptables. Augmenter les fonds libres de la Fondation permet d'accroître la capacité d'actions de la Fondation.



Comparaison de la collecte sur 6 ans

	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24
Donateurs individuels						
Total collecte donateurs	16 798,55 €	16 728,90 €	22 431,00 €	36 008,50 €	45 065,00 €	48 454,00 €
Nombre de donateurs	185	162	208	197	167	159
Nombre de nouveaux donateurs	51	24	61	62	17	9
Nombre de donateurs perdus	62	34	82	83	71	71
Nombre de transactions	246	233	277	276	250	263
Montant dons dédiés	3 402,55 €	4 058,90 €	6 560,00 €	8 450,00 €	10 370,00 €	10 410,00 €
Montant dons libres	13 396,00 €	12 670,00 €	15 871,00 €	27 558,50 €	34 555,00 €	38 044,00 €
Nb transactions dédiées	68	41	25	41	30	33
Nb transactions libres	178	192	252	235	214	230
Montant moyen des dons	90,80 €	103,26 €	107,84 €	182,78 €	269,85 €	304,74 €
Montant moyen des dons en France	500,00 €					
Carte bancaire (Helloasso)	12	14	14	48	33	46
Chèque	169	140	189	145	133	117
Virement	65	79	74	81	84	100
Don minimum	5,00 €	5,00 €	10,00 €	1,00 €	10,00 €	10,00 €
Don maximum	1 000,00 €	2 000,00 €	3 000,00 €	8 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
0€ à 25€	66	61	76	58	49	58
26€ à 50€	90	98	100	112	94	87
51€ à 100€	59	46	71	49	53	65
101€ à 1000€	31	27	28	54	48	47
1001€ à 10 000€ ou plus	0	1	2	3	6	6
Réseau MFR						
Total collecte MFR	37 180,35 €	62 552,45 €	17 525,14 €	68 948,03 €	115 391,89 €	121 949,76 €
Nombre de MFR	56	37	10	82	80	114
Nombre de Fédérations	11	7	9	14	21	18
Nombre de transactions	66	45	19	107	114	139
Montant des dons dédiés	21 742,35 €	21 087,79 €	13 282,56 €	37 292,00 €	44 724,00 €	38 557,32 €
Montant dons libres	15 438,00 €	41 464,66 €	4 242,58 €	31 656,03 €	70 667,89 €	83 392,44 €
Nb de transactions dédiés	41	27	9	52	46	40
Nb transactions libres	26	18	10	55	68	99
Montant moyen des dons	563,34 €	1 390,05 €	922,38 €	644,37 €	1 012,21 €	877,34 €
Carte bancaire (Helloasso)	0	0	0	26	0	5
Chèque	63	39	15	64	90	100
Virement	4	6	4	17	24	34
Don minimum	10	10	85,94	5	30	30
Don maximum	5 396,50 €	36 903,00 €	4 127,00 €	5 000,00 €	22 000,00 €	22 000,00 €
0€ à 50€	4	2	0	4	5	9
50€ à 100€	6	5	2	4	8	14
100€ à 1000€	50	31	13	85	81	101
1000€ à 10 000€ ou plus	7	7	4	13	20	15
Entreprises						
Total collecte entreprises	942,55 €	1 148,71 €	4 700,00 €	3 910,00 €	2 050,00 €	1 000,00 €
Nombre d'entreprises	5	4	3	10	2	1
Montant dons dédiés	362,55 €	998,71 €	4 000,00 €	2 490,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Montant dons libres	580,00 €	150,00 €	700,00 €	1 420,00 €	1 050,00 €	0,00 €
Nb transactions dédiées	4	3	2	5	1	1
Nb transactions libres	2	1	2	5	2	0
Divers						
Total collecte	600,00 €	0,00 €	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	90,00 €
Nombre	1	0	0	1	0	2
Montant dons dédiés	600,00 €	0,00 €	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Montant dons libres	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	90,00 €
Nb transactions dédiées	1	0	0	1	0	0
Nb transactions libres	0	0	0	0	0	2
TOTAL COLLECTE DONS	55 521,45 €	80 430,06 €	44 656,14 €	113 866,53 €	162 506,89 €	171 493,76 €
Dont fonds libre	29 414,00 €	54 284,66 €	20 813,58 €	60 634,53 €	106 272,89 €	121 526,44 €
Dont fonds dédiés	26 107,45 €	26 145,40 €	23 842,56 €	53 232,00 €	56 094,00 €	49 967,32 €
Donations ou legs						
Total	0	0	0	0	90 000,00 €	100 000,00 €
Nombre donation	0	0	0	0	1	1
TOTAL COLLECTE	55 521,45 €	80 430,06 €	44 656,14 €	113 866,53 €	252 506,89 €	271 493,76 €

La communication et outils de com

Dans le cadre du mécénat d'entreprise, la Fondation MFR Monde bénéficie de l'expertise de l'agence « Les Enchanteurs » qui accompagne ses campagnes de communication. Dans l'objectif d'augmenter sa visibilité afin d'optimiser sa collecte, la Fondation articule sa campagne de communication autour de deux axes :

La communication auprès du grand public :

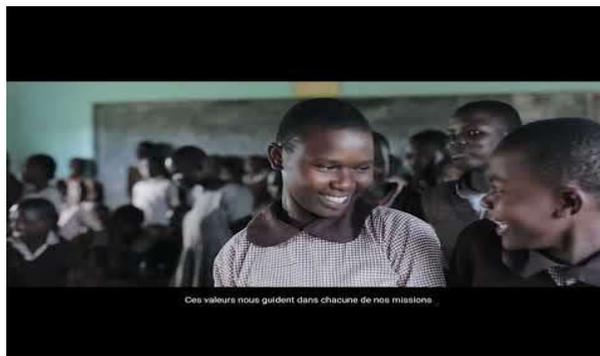
- Montage vidéo,
- Écho,
- Mise à jour du site web,
- Animation de son compte Facebook.

La communication auprès du réseau MFR :

- La mise en place d'un grand jeu concours autour du moteur de recherche solidaire LILO,
- Le prix de la Fondation,
- Les échanges fréquents avec les différents acteurs du réseau.

Un clip vidéo pour la Fondation MFR

Un clip vidéo de 3 minutes présentant le champ d'action de la Fondation a été produit au cours de l'exercice. C'est un outil présent sur le site internet ainsi que sur le compte Facebook. Il permet d'introduire la Fondation lors de réunions de présentation de la Fondation.



L'Écho de la Fondation

Dans un souci d'information des donateurs, l'édition d'un « Écho de la Fondation » annuel est acté. À cette plaquette d'information est joint un bulletin de soutien, envoyé aux donateurs ainsi qu'aux président(e)s et aux directeurs ou aux directrices des 430 MFR et Fédérations. Cet envoi marque le début de la campagne de collecte, le plus souvent en novembre.

Le site Web

La Fondation MFR Monde s'ancre dans la continuité du travail de reconstruction du site web. Cette année marque le début de la mise en place d'une traduction du site en anglais et en espagnol avec un seul objectif : permettre à nos partenaires étrangers MFR de mieux nous connaître et d'avoir la possibilité de mieux adresser à la Fondation des dossiers de demande d'aide.

La page Facebook

En 2023 – 2024, la Fondation a mise en place un outil statistique qui lui permet d'analyser l'impact et la pertinence de ses publications et ainsi de progresser en termes de visibilité. En moyenne, 5 500 personnes ont vu les publications de la Fondation contre 5 300 à l'exercice

précédent et 1 800 personnes ont pu visiter le compte Facebook de la Fondation contre 1 000 personnes sur l'exercice précédent.

Le moteur de recherche LILO

En début d'exercice, la Fondation MFR Monde a organisé un grand jeu concours autour du moteur de recherche solidaire LILO pour l'ensemble du réseau des MFR de France. Une recherche internet sur ce moteur de recherche permet de gagner une goutte d'eau. Par la suite, LILO s'engage à reverser ses gouttes d'eau collectées sous forme monétaire au profit de la Fondation. Les MFR ayant récoltées le plus de gouttes d'eau ont reçu le prix de la Fondation sous la forme d'une bourse de 500€ à destination d'un apprenant méritant qu'elles ont désigné. 5 MFR ont été récompensées. Prêt de 162 755 gouttes d'eau ont pu être collectées contre 79 737 à l'exercice précédent.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la remise du prix de la Fondation.

Le prix de la Fondation

La Fondation MFR Monde a souhaité remettre un prix d'année en année aux MFR de France pour les remercier de leur implication.



La Fédération des MFR d'Auvergne – Rhône - Alpes a organisé un défi vélo solidaire avec des apprenants et des moniteurs en plusieurs étapes d'Écully (Rhône) à Paris. Ce grand défi sportif avait pour objectif de collecter de l'argent au profit de la Fondation, ce qui a permis à la Fédération de reverser 7 000 €. Pour

remercier et saluer cet exploit, la Fondation a fait le choix de remettre 3 bons d'achats Décathlon d'une valeur de 150 € chacun aux plus jeunes cyclistes de cette épopée.

Échanges réguliers

Dans un souci de transparence, la Fondation MFR Monde envoie annuellement son rapport d'activité ainsi que l'écho aux président(e)s, aux directrices/directeurs et aux des MFR de France et de l'Étranger.

Montage PowerPoint

Un montage de 36 diapositives, qui présente le fonctionnement, les valeurs et les réalisations de la Fondation MFR Monde, a été finalisé à la fin de l'exercice 2022/23. Il est à disposition de tous ceux ou celles qui doivent présenter la Fondation.

LES AIDES ATTRIBUÉES

En 2023/2024, la Fondation des MFR monde a financé 13 dossiers répartis dans 10 pays pour un montant d'aides attribuées de 158 195 €, le plus gros montant d'aides versées par la Fondation depuis sa création.

Ce montant de 158 195 € correspond à :

- 90 245 € d'aides distribuées ;
- Le Prix de la Fondation (2 950 €) a été alloué à cinq MFR qui se sont investies dans l'utilisation du moteur de recherche LILO et à 3 jeunes engagés dans le défi solidaire Rhône-Alpes ;
- 60 000 € provisionnés pour le projet « Agir en résilience » à Madagascar dans le cadre de l'appel à projet de l'AFD ;
- 2 500 € pour le Bénin et 2 500 € pour le Togo provisionnés dans le cadre de l'initiative « Coconstruire des pratiques agroécologiques pour les jeunes ruraux en valorisant les échanges interculturels ».

Le montant des aides a été prélevé pour :

- 96 264 euros sur les fonds libres (c'est-à-dire des fonds non affectés à un pays par les donateurs).
- 61 931 euros sur les fonds dédiés (c'est-à-dire des fonds fléchés sur un pays à la demande du donateur).

Association aidée : Union Béninoise des Maisons Familiales Rurales (UB-MAFAR)

Pays : Bénin



Accompagner l'UB-MAFAR dans l'amélioration de la qualité des outils de suivi des jeunes en alternance et soutenir la formation en agroécologie.

Montant de l'aide **10 000 euros**, co-financement d'un projet total de 11 000 euros. La somme est prélevée sur les fonds dédiés Bénin. Partenariat avec le Fédération Départementale des MFR de Vendée.



Associations aidées : Union Béninoise des Maisons Familiales Rurales (UB-MAFAR) et la Fédération nationale des Maisons Familiales de formation Rurale du Togo (FMFRT)

Pays : Bénin/Togo



Soutenir l'initiative « Co construire des pratiques agroécologiques pour les jeunes ruraux en valorisant les échanges interculturels », financée par le CFSI et qui réunit la FMFRT, l'UB-MAFAR, l'UNMFREO, le CIDAP, Songhaï et les Fédérations françaises MFR.

Montant de l'aide **5 000 euros** en 2023/2024 et 5 000 euros en 2024/2025, pour un projet total de 11 000 euros. La somme est prélevée sur les fonds libres. Partenariats avec le Fédération Départementale des MFR de Vendée et la Fédération interdépartementale Drôme-Ardèche.



Association aidée : Le Centre Rural d'Éducation de PREC Zivinice en Bosnie

Pays : BOSNIE



Accompagner la MFR de Prec-Zivinice pour mettre en place une nouvelle offre de formation rurale par alternance.

Montant de l'aide **7 000 euros**, pour un projet total de 16 900 euros. La somme est prélevée sur les fonds dédiés Bosnie. Partenariat avec la Fédération régionale des MFR de l'Auvergne-Rhône-Alpes (AURA).



Association aidée : Casas Familiares Rurais do Parana (ARCAFAR-PR)

Pays : BRÉSIL



Accompagner l'ARCAFAR-PR dans la formation des moniteurs, des directeurs et à l'animation des Conseils d'administration des CFR.

Montant de l'aide **2 500 euros**, pour un projet total de 2 750 euros. La somme est prélevée sur les fonds libres. Partenariats avec la Fédération départementale des MFR de l'Ain et la Fédération départementale des MFR du Rhône.

Association aidée : Instituto dos Centros Familiares de Formação por Alternancia do Brasil (CFFFA)

Pays : BRÉSIL



Contribuer à la fédération des CFR répartis dans plusieurs États du Brésil afin d'avoir une démarche politique commune au niveau de l'État central, défendre la pédagogie de l'alternance, favoriser la reconnaissance administrative des CFR et promouvoir le travail en commun des administrateurs, des directeurs et des formateurs du Brésil.



Montant de l'aide **12 150 euros**, en tant que co-financement d'un projet total de 13 365 euros. La somme est prélevée sur les fonds dédiés Brésil. Partenariats avec la Fédération départementale des MFR de l'Ain et la Fédération départementale des MFR du Rhône.

Association aidée : Fédération des MFR de Comores

Pays : COMORES



Accompagner la Fédération des MFR des Comores pour lui permettre d'organiser son Assemblée générale et de réunir à cette occasion les responsables des 5 MFR existantes.

Montant de l'aide **2 500 euros**, pour un projet total de 2 780 euros. La somme est prélevée sur les fonds dédiés des COMORES. Partenariat avec la Fédération départementale des MFR Vaucluse-Alpes.



Association aidée : Union Nationale des MFR du Mali (UNMFRM)

Pays : MALI



Accompagner l'Union Nationale des Maisons Familiales Rurales du Mali afin d'atténuer l'impact de la crise multi-dimensionnelle liée aux coups d'État ainsi que les crises sécuritaires sur la mise en œuvre des activités en cours afin d'assurer la continuité de l'animation globale du mouvement MFR. 2^{ème} phase.

Montant de l'aide **9 000 euros** en tant que co-financement d'un projet total de 10 000 euros, dont 4 000 euros prélevés sur les fonds dédiés Mali et 5 000 euros prélevés sur les fonds libres. Partenariat avec la Fédération régionale des MFR de Bretagne.



Association aidée : Union des MFR de République Démocratique du Congo

Pays : RDC



Accompagner la MFR de Kwilu Ngongo pour acheter un terrain sur lequel se trouve une maison d'habitation et d'effectuer les travaux nécessaires pour la transformer en centre de formations. Montant de l'aide **8 595 euros** pour un projet total de 9 550 euros prélevés sur les fonds dédiés RDC. Partenariat avec la Fédération régionales des MFR Bourgogne Franche Comté et la Fédération territoriale Centre Sud des MFR BFC.



Association aidée : Fédération nationale des Maisons Familiales de formation Rurale du Togo (FMFRT).

Pays : TOGO



Apporter un financement pour le renforcement des infrastructures dans les MFR du TOGO. Montant de l'aide **10 000 euros** pour un projet total de 11 000 euros prélevés sur les fonds dédiés du Togo. Partenariat avec la Fédération interdépartemental des MFR de Drôme-Ardèche.



Nom du dossier : Union Nationale des Maisons Familiales Rurales de Madagascar (UNMFRM).

Pays : Madagascar



À la suite de la convention signée à l'exercice 2022 – 2023, une annexe a été signée en 2023 – 2024 visant à continuer l'effort de consolidation de l'Union Nationale malgache dans le cadre du projet SAVA / ADOPT. Montant de l'aide de **4 000 €** prélevés sur les fonds dédiés de Madagascar. Partenariat avec la Fédération régionale des MFR de Normandie.



Association aidée : Union Nationale des Maisons Familiales Rurales du Sénégal.

Pays : SÉNÉGAL



Accompagner la MFR d'Adéane pour mettre en place une nouvelle offre de formation, faciliter la mise en place d'une formation en embouche porcine, construire une porcherie, support à la formation technique des jeunes.

Montant de l'aide **4 500 euros** en tant que co-financement d'un projet total de 5 000 euros, dont 3 686 euros prélevés sur les fonds dédiés du Sénégal et 874 euros sur les fonds libres. Partenariat avec la Fédération régionale des MFR du Grand-Est.



Association aidée : Union nationale des Maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation (UNMFREO).

Pays : France



Co-financement du dossier ARC (AFD-UNMFREO) pour le renforcement de la qualité dans les MFR dans le Monde : financement pluriannuel dont 15 000 euros apportés chaque année par la Fondation.

Co-financement apporté par la Fondation **15 000 € en 2023/2024**. Partenariat : Agence Française de développement (AFD), service international de l'UNMFREO.

Le Prix de la Fondation : Mettre en valeur l'engagement solidaire d'une ou plusieurs MFR de France auprès de la Fondation MFR Monde.



Prix attribué en 2024 aux Maisons Familiales Rurales de Saint Michel Mont Mercure, Barbaste, Venansault, Fougerolles et de Sainte Geneviève des Bois pour donner suite à leur participation et à leur soutien sur le moteur de recherche LILO.

Montant du prix : 5 bourses de 500 euros chacune attribuées à des familles méritantes. Partenariat avec le moteur de recherche solidaire LILO.

Prix attribué à 3 jeunes impliqués dans l'initiative de la Fédération des MFR Auvergne Rhône Alpes ayant organisé une collecte pour la Fondation MFR Monde à travers un itinéraire cycliste jusqu'à Paris.

Montant du prix : 3 bons d'achat Décathlon de 150 €.





Les fonds dédiés

Les dons à l'origine de ces fonds ont été affectés à un pays par les donateurs. La Fondation respecte entièrement la volonté de ces derniers. Elle prélève seulement 10% du montant pour couvrir les frais de gestion de ces comptes particuliers. Au 31 août 2024, les fonds dédiés représentaient une somme de **82 710** euros. Ces sommes sont totalement disponibles à la demande des MFR concernées et/ou des fédérations des MFR en coopération pour solliciter une aide sur un projet. La Fondation conserve ces fonds jusqu'à épuisement de la ligne (qui peut aussi être à nouveau abondée).

Pays	Montant en € au 31/08/2024
Madagascar	4 696,73
Brésil Nord	2 858,19
Brésil Sud	3 600,77
Ile Maurice	6 552,70
Tchad	1 099,50
Burkina	1 260,94
Bénin	5 710,46
Cameroun	4 790,45
Mali	1 103,00
Maroc	4 934,12
Colombie	1 078,24
Comores	3 911,18
Cambodge	1 157,40
République Démocratique du Congo	7 437,73
Sénégal	2 250,40
Bosnie Herzégovine	5 621,24
Mauritanie	7 021,37
Guinée	6 993,80
Haïti	5 932,89
Mayotte	3 314,70
Togo	1 384,77

Réponse à un appel à projet de l'AFD : une opportunité pour la Fondation

Pour la première fois, la Fondation a répondu à un appel d'offres de l'AFD en direction des Fondations. Le dossier a été déposé fin juin 2023.

Il s'agit pour la Fondation de tester un programme pluriannuel avec un partenaire MFR, d'augmenter sa force de proposition grâce au complément de financement de l'AFD, de renforcer ses capacités propres d'intervention, sa reconnaissance et son passage à l'échelle de projets à impacts Objectifs de Développement Durable (ODD) vis-à-vis de ces partenaires extérieurs.



- Nom de la fondation, entité opératrice : **FONDATION DES MAISONS FAMILIALES RURALES DANS LE MONDE.**
- Nom de l'OSC (Organisme de la Société civile) partenaire-opérationnel par délégation, sur le terrain : **UNION NATIONALE DES MAISONS FAMILIALES RURALES DE MADAGASCAR.**
- Nom des partenaires-relais sur le terrain : **FÉDÉRATION RÉGIONALE DES MFR DE NORMANDIE et UNION NATIONALE DES MFR DE FRANCE.**
- Titre du projet/programme : **Agir en résilience, renforcer les 31 associations locales MFR de Madagascar pour faire face à un contexte incertain.**
- Durée du projet : **3 ans (lancement en janvier 2025).**
- Cout total du projet (en €) : **470 000 €**
 - Total subvention sollicitée à l'AFD : **235 000 €**
 - Apport Fondation des MFR : **181 000 €**

64 % des ressources seront directement attribuées aux 31 associations locales de Madagascar.

À la fin de l'exercice 2023/2024 la convention de financement et l'Acte de rétrocession sont en cours de préparation. Théoriquement, le programme devrait être accepté à l'automne 2024.

Pour bénéficier de l'aide de l'AFD, la Fondation a été auditée par le cabinet Grant Thornton en août 2024 qui a conclu que le niveau de maîtrises des risques de la Fondation était optimal.

Niveau de maîtrise des risques

Le niveau de maîtrise des risques du dispositif audité peut être synthétisé comme suit :

Optimal	Acceptable	Insuffisant	Préoccupant
X			

Evaluation des thématiques

	Thématique	Notation	Commentaire
1	Présentation de l'OSC	Satisfaisant	L'institution a transmis les informations nécessaires à son identification.
2	Organisation financière et comptabilité	Satisfaisant	Le dispositif comptable est conforme. L'institution précise qu'elle dispose de plusieurs procédures permettant de préciser les modalités opérationnelles. De plus, les derniers états financiers n'ont donné lieu à aucune réserve de la part des auditeurs.
3	Contrôle interne	Satisfaisant	Le dispositif de contrôle de l'institution est conforme. En effet, l'institution est encadrée par un commissaire aux comptes indépendants. De plus, les collaborateurs de la structure effectuent des contrôles.
4	Lutte contre la corruption, la fraude et le détournement de fonds	Satisfaisant	Le processus de lutte contre la corruption est conforme. En effet, l'institution dispose de document encadrant cette thématique et procède à des contrôles d'intégrité sur chacune de ses parties prenantes.
5	Lutte contre le financement du terrorisme et risque d'extorsion	Satisfaisant	Le dispositif de lutte contre le financement du terrorisme est conforme. En effet, l'institution dispose de procédures encadrant cette thématique. De plus, la traçabilité des fonds est assurée : l'institution ne travaille que par transfert bancaire et ne met pas à disposition d'argent liquide.
6	Respect des mesures de sanction	Satisfaisant	Le dispositif encadrant le respect des mesures de sanction est conforme. En effet, ces sujets sont encadrés par la charte éthique et la cartographie des risques. De plus, l'institution précise dans son questionnaire qu'elle effectue un contrôle sur la liste DGT de l'intégralité de ses parties prenantes avant le versement des fonds et renonce à un partenariat en cas de doute sur l'honorabilité du tiers.
7	Formation	Satisfaisant	Le dispositif de formation est conforme, en effet, l'institution dispense des formations sur les sujets éthiques (fraude, corruption...) et comptables.

Prêts

Rappelons également que la Fondation réalise des prêts à taux zéro pour donner un petit coup de pouce au moment du démarrage d'une MFR. Sur cet exercice 3 prêts sont en cours.

MFR	Lieu	Date prêt	Montant prêts	Montant remboursé
Papaïchton	Guyane	2020	30 000 €	12 125 €
Est Mayotte	Mayotte	2021	30 000 €	5 000 €
Thorigné	France métropolitaine	2023	20 000 €	4 166 €
Total			80 000,00 €	21 991 €

Les associations qui ont bénéficié d'un prêt doivent prendre conscience de l'importance de respecter les remboursements afin de dégager à nouveau des moyens pour de nouvelles associations.

LES FINANCES

Les aspects comptables sont présentés et détaillés dans un rapport financier spécifique et complété par les annexes du Commissaire aux comptes.

Le projet de budget qui a été élaboré à la fin de l'exercice précédent pour 12 mois a été globalement respecté au niveau du fonctionnement malgré les 14 mois d'exercice. Il a été dépassé, dans le bon sens, grâce à une collecte plus importante que prévue et donc en parallèle à des attributions d'aides plus nombreuses.

Les comptes sont excédentaires de 1 864 Euros ce qui permet d'améliorer les fonds propres de la Fondation et de constituer des réserves pour des projets ultérieurs.

Le compte de résultat

Il enregistre une augmentation conséquente des charges et des produits par rapport à l'an dernier due à des opérations de gestion. Les rendements financiers se maintiennent à un bon niveau, l'objectif du Conseil étant d'avoir progressivement des revenus des placements financiers qui couvrent les frais de fonctionnement de la Fondation.

Le Conseil a provisionné 20 000 Euros afin de commencer à préparer le 30^{ème} anniversaire de la Fondation.

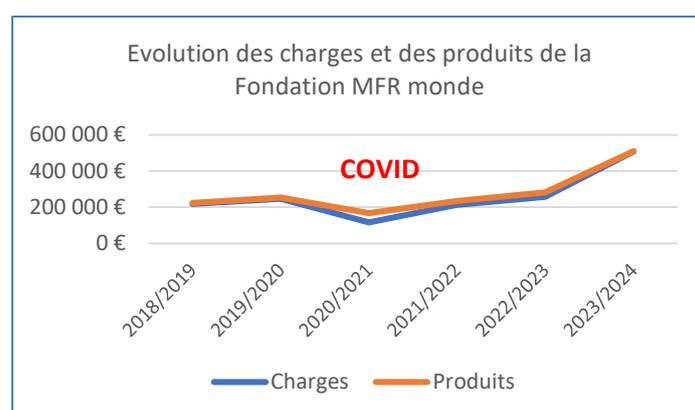
Le fonctionnement est également porté par des contributions volontaires, à hauteur de 43 215 Euros, comptabilisées au compte de résultat.

Le compte de résultat dégage un excédent de 1 864 Euros.

Exercice 2023-2024	Montant	Différentiel N-1	Explications
Total des charges	506 993 €	+ 229 521 €	Opération de gestion
Total des produits	508 857 €	+ 227 329 €	Opération de gestion
Résultat	1 864 €	- 22 192 €	
Collecte	171 496 €	+ 2 665 €	Augmentation des dons des MFR
Aides financières directes	158 195 €	+ 13 029 €	

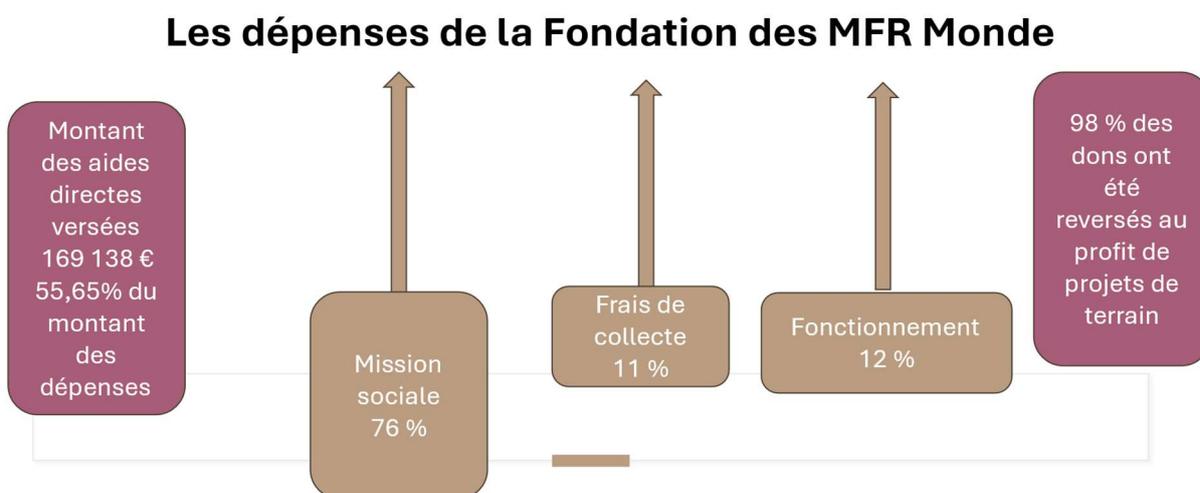
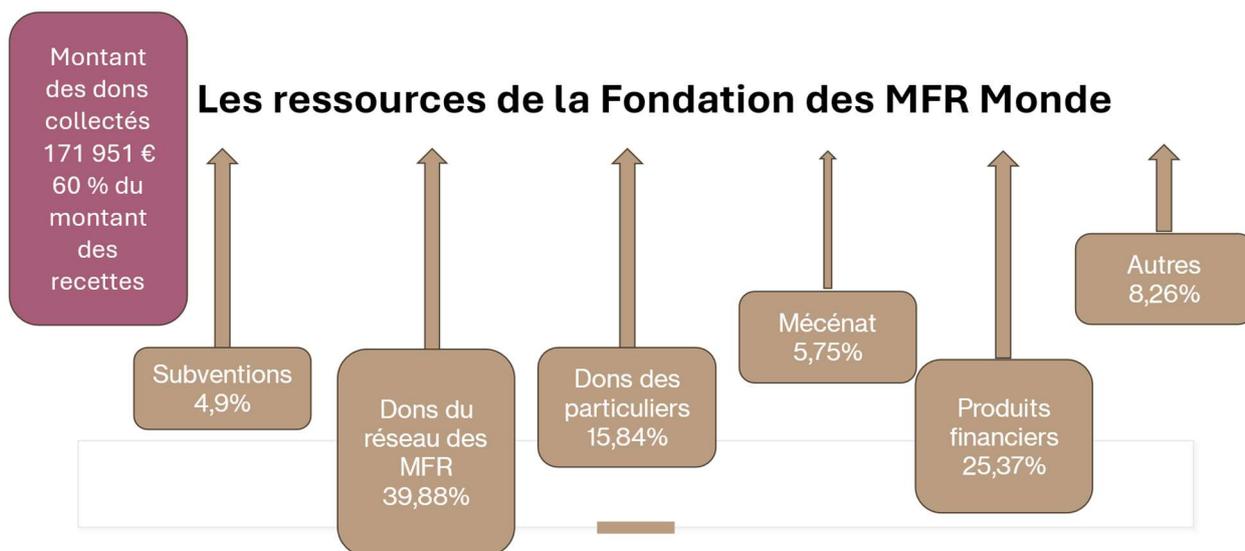
Les évolutions ces dernières années

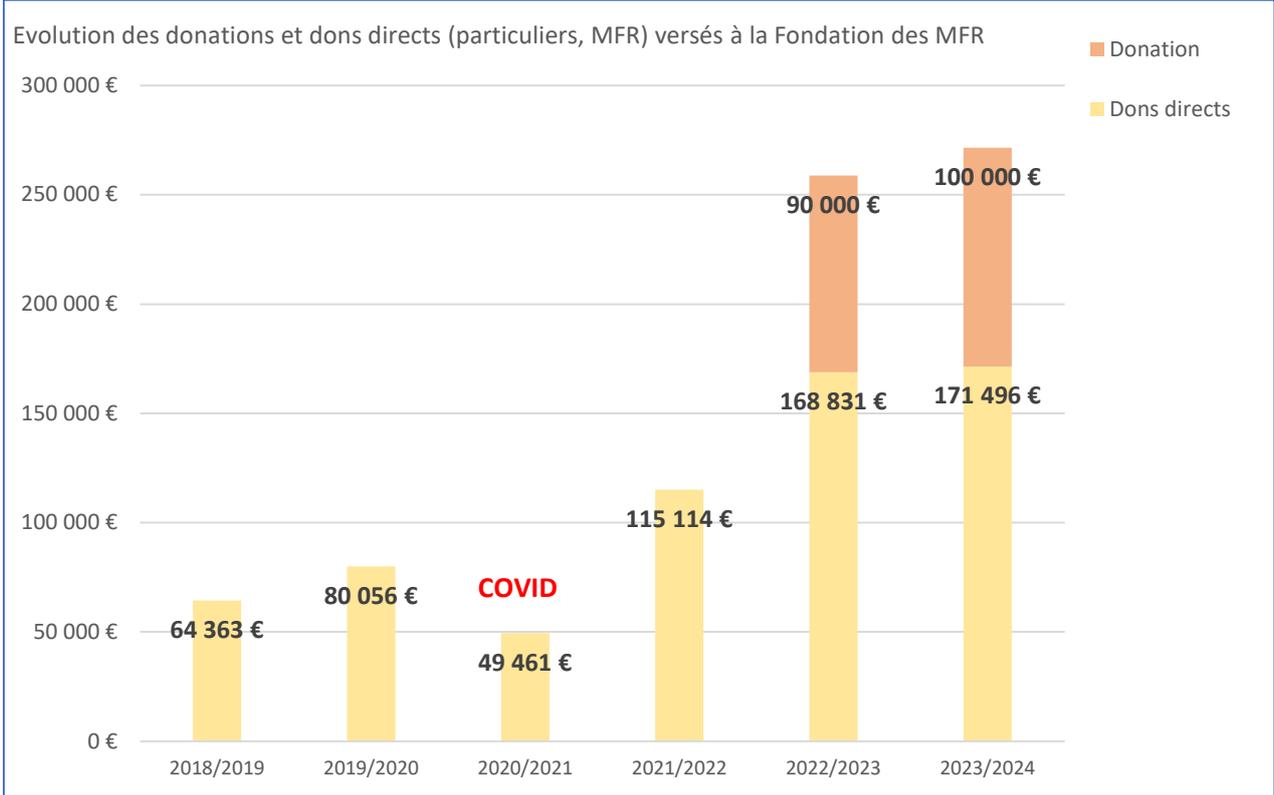
	2019/2020	2020/2021*	2021/2022	2022/2023	2023/2024
Charges	245 523 €	117 627 €	212 808 €	257 472 €	506 993 €
Produits	253 244 €	168 732 €	233 533 €	281 538 €	508 857 €



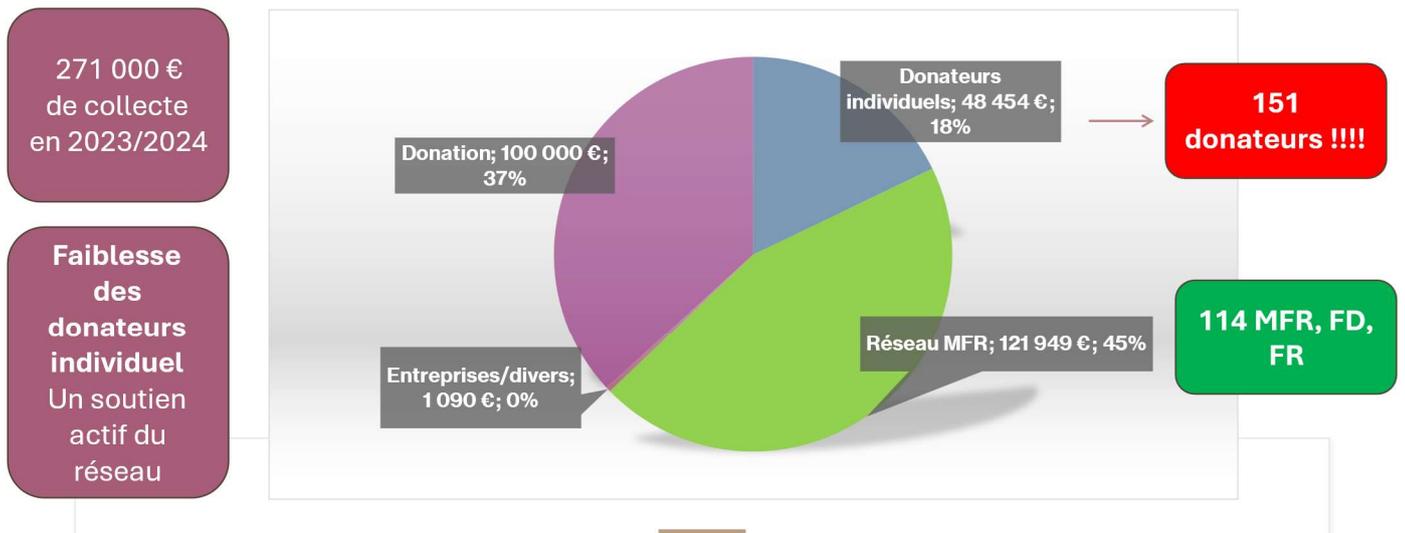
Ressources	2019/2020	2020/2021*	2021/2022	2022/2023	2023/2024
Subventions	81 647 €	22 500 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €
Dons	80 056 €	49 461 €	115 114 €	168 831 €	171 496 €
Produits financiers	38 909 €	46 518 €	60 518 €	68 080 €	77 591 €

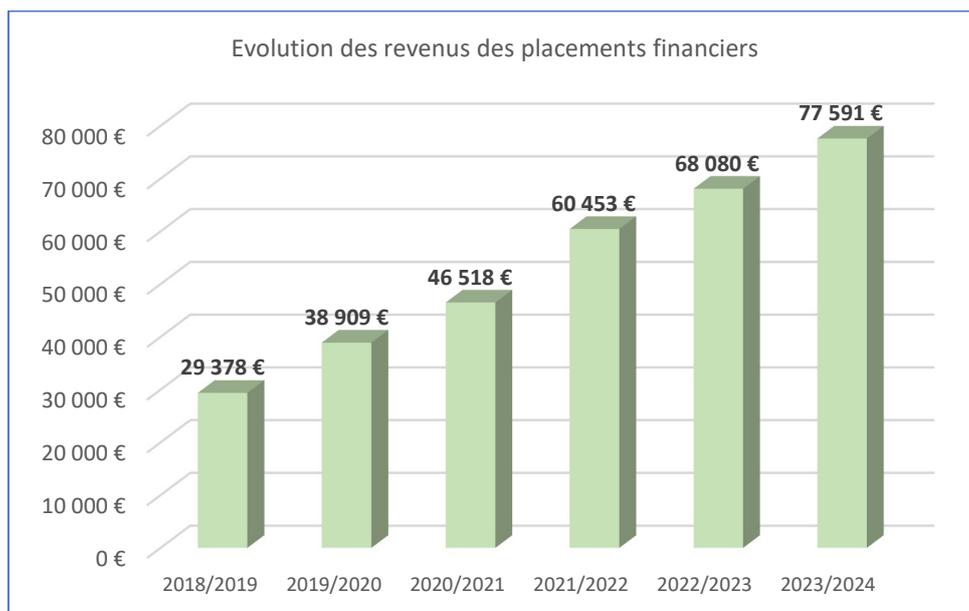
* Impact COVID





La collecte sur l'exercice 2023/2024

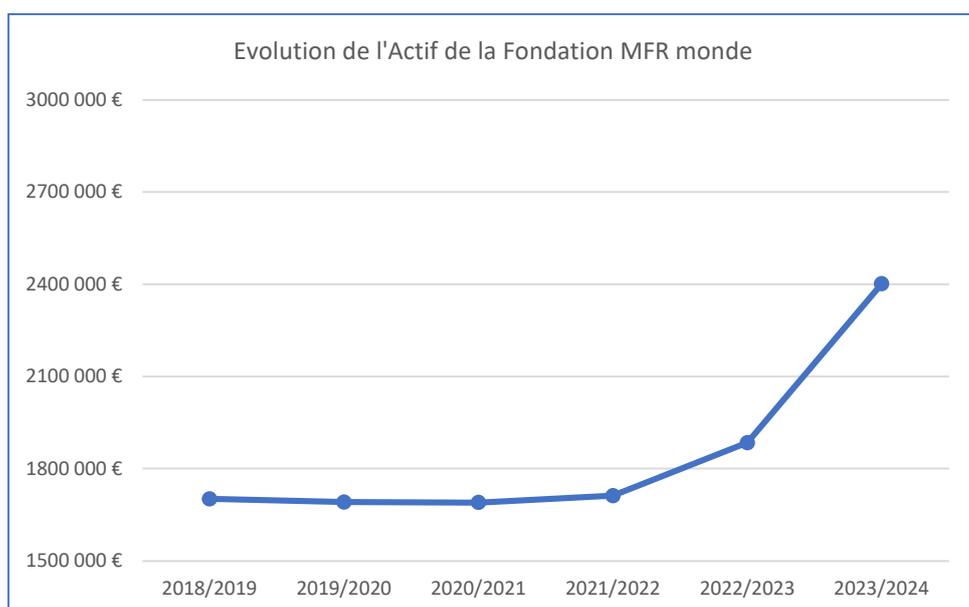




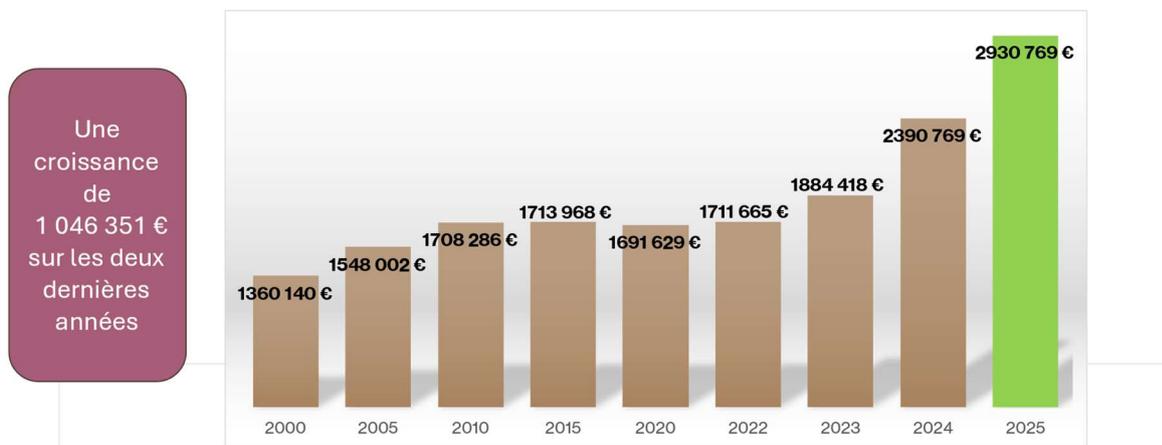
Le bilan

Le montant du bilan s'élève à 2 402 454 Euros (+ 518 036 €). Les fonds propres sont en progression car la Fondation a bénéficié d'une donation de 100 000 euros dévolue au fonds associatif. Cette donation est portée aux fonds associatifs sans droit de reprise c'est-à-dire qu'elle ne pourra pas être consommée mais est destinée à produire des revenus financiers futurs. L'actif de la Fondation devrait encore progresser en 2025 pour atteindre les 3 millions d'Euros.

Exercice 2023-2024	Montants	Variations exercice
Total des fonds propres	2 211 202 €	+ 516 786 €
Total des fonds dédiés	82 711 €	- 7 811 €
Écarts de conversion	108 541 €	+ 108 541 €



Une évolution fulgurante de l'Actif net



Les missions sociales sur le total des emplois

La part du montant accordé aux missions sociales dans la part totale des emplois du compte de résultat est estimé à 76 % sur l'exercice 2023-2024.

L'objectif de la Fondation est de consacrer progressivement 100 % de la collecte aux aides attribuées ou/et à la consolidation de son fonds associatif et d'assurer son fonctionnement grâce à ses ressources financières propres (intérêts des placements) et aux subventions éventuelles.

Les frais de fonctionnement sur total des emplois

Les frais de fonctionnement représentent 12% des charges. Ils restent à un niveau très correct et relativement stables depuis 3 ans.

Les frais de collecte

Les frais de collecte se stabilisent aux environs de 10%/11%.

Le projet de budget pour l'exercice 2024-2025

C'est un budget prudent qui est présenté au Conseil d'administration. Il s'élève à 333 000 Euros. Il prévoit des dépenses de fonctionnement pour 129 000 euros en légère augmentation pour prendre en compte les charges liées à l'embauche de Bruno de TARLE, apprenti chargé de mission. Les dépenses de fonctionnement devraient être quasiment couvertes par nos ressources propres. Le versement d'aides financières est prévu pour un montant de 193 000 euros (+30 000 € par rapport à l'exercice 2023/2024) dû à l'impact progressif du dossier AFD.

AXES DE DÉVELOPPEMENT

En 2021, la Fondation MFR Monde a mis en place un plan stratégique à horizon 2025 reconduit jusqu'en 2026, année des 30 ans de la Fondation MFR Monde.

Le Conseil d'administration s'est donné des objectifs ambitieux :

- **Le renforcement des ressources humaines** avec l'embauche d'un chargé de missions en apprentissage qui est venu épauler le Délégué général. Celui-ci continue son contrat d'apprentissage en 2024 – 2025.
- **La relance du partenariat avec Lilo**, moteur de recherche solidaire, qui a permis de récompenser 5 MFR par l'octroi d'une bourse de 500 € à un apprenant méritant dans les 5 MFR sélectionnées.
- **Le renouvellement de la gouvernance de la Fondation en proposant un nouveau Conseil d'administration, épaulé dans ses tâches par trois commissions**, le Comité d'Audit, le Comité des Amis et la Commissions des Finances. Cette restructuration a permis de préciser son règlement intérieur, d'actualiser son projet associatif, son plan stratégique et sa gestion des risques.
- **La poursuite de l'élaboration d'un projet en commun avec l'AFD** en faveur des MFR de Madagascar.
- **L'augmentation du nombre de donateurs individuels et la formalisation entre chaque MFR et la Fondation d'une convention.**
- Enfin **une augmentation significative de son fonds associatif.**

Ses orientations stratégiques se déclinent au travers de cinq axes majeurs. Ceux-ci peuvent se résumer en un seul et même enjeu : développer le réseau des Maisons familiales rurales, qu'il soit en France ou à l'étranger.



1. Mettre en place une nouvelle gouvernance associative



2. Convaincre de la nécessité du don personnel



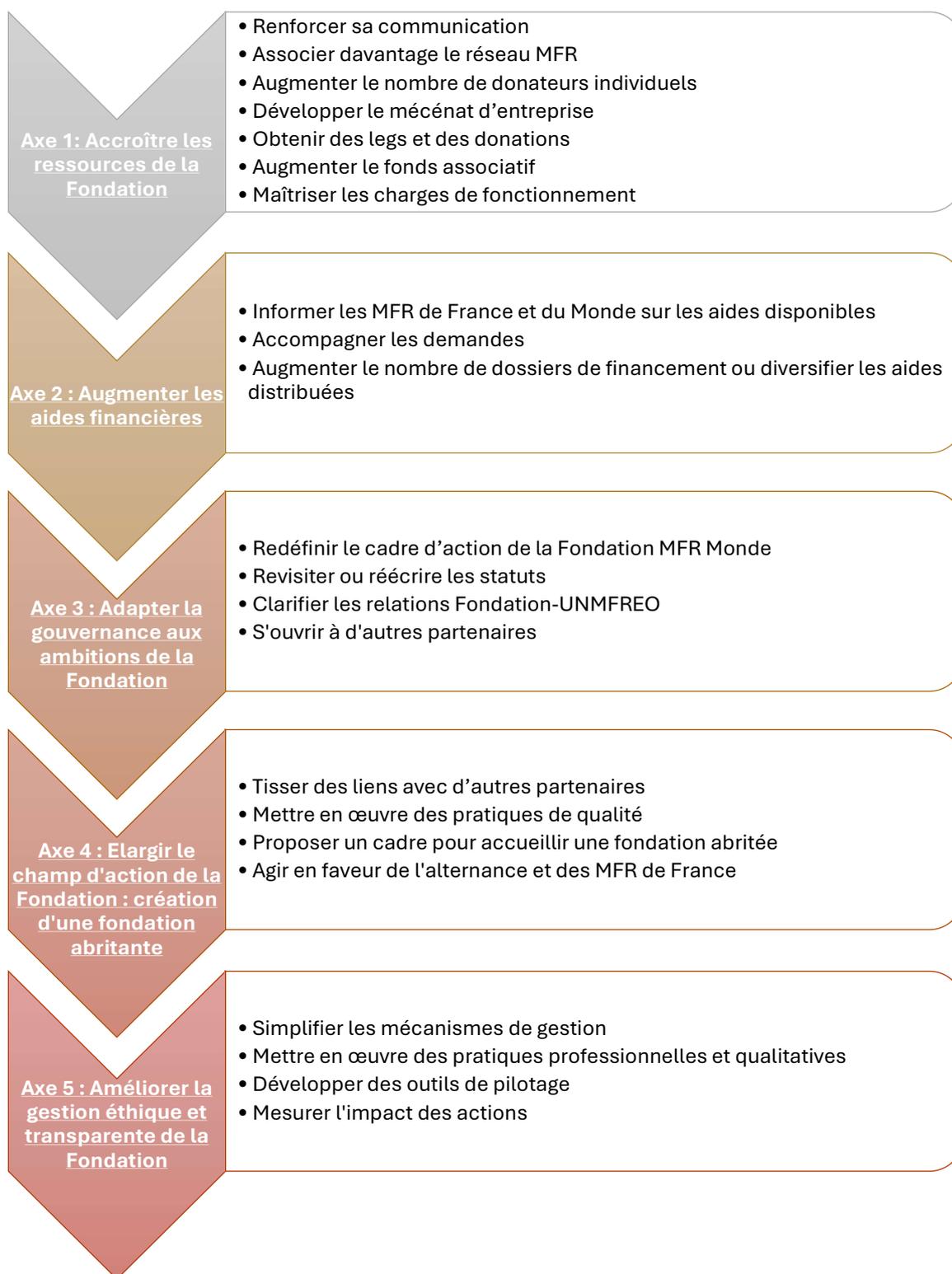
3. Persuader chaque MFR de s'engager



4. Augmenter le fonds associatif

Pour ce faire, la Fondation MFR Monde doit accroître ses ressources tout en augmentant ses aides distribuées. Pour y arriver, elle doit d'une part améliorer sa gestion et d'autre part se préparer à la création d'une Fondation abritée afin d'augmenter son champ d'action en faveur de l'alternance et des MFR de France. Ainsi, la Fondation a fait le choix d'adapter sa gouvernance en la restructurant et se prépare à accueillir une fondation abritée et un directeur général en 2025 -2026.

Les axes majeurs du plan stratégique de la Fondation



La Fondation MFR Monde, principal financeur de l'enseignement et de la formation professionnelle en milieu rural



Nous contacter

Fondation MFR Monde

58 rue Notre Dame de Lorette • 75009 PARIS

01 44 91 86 86 • fondationmfr@mfr.asso.fr

Nous connaitre : www.fondationmfr-monde.org

Faire un don : <https://fondationmfr-monde.org/faire-un-don/>